

2017-07-03

Séance ordinaire
3 juillet 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace tenue le lundi 3 juillet 2017 à 20 heures à laquelle sont présents M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, les conseillers, MM Pierre Martineau, Jonathan Daigle, Jimmy Talon, et les conseillères M^{mes} Pauline Joncas et Chantal Côté. M^{me} Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, est également présente.

Absence motivée : M. Gaétan Bélanger

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Vérification des présences;**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et des séances extraordinaires du 12 et du 26 juin 2017;**
- 5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;**
- 6. Rapport des comités :**
 - a) **Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2017;**
- 7. Affaires nouvelles :**
 - a) Demande de subvention, Marchands de bonheur;
 - b) Demande de contribution de la Fabrique pour la réfection de la toiture de l'église;
 - c) Demande de contribution, Magny-Gym;
 - d) Nomination d'une représentante de la Municipalité pour le comité de transition et de concertation (CTC) pour le regroupement des OHM.
- 8. Affaires commencées :**
 - a) Octroi du contrat pour les travaux de construction sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;
 - b) Politique salariale des employés-cadres;
 - c) Augmentation salariale de la directrice générale pour l'année 2017;
 - d) Ratification de l'embauche de la préposée aux îlots fleuris et au bloc sanitaire.
- 9. Informations générales;**
- 10. Période de questions générales;**
- 11. Levée de la séance.**

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron
M. Pierre Martineau, siège # 1
M. Jonathan Daigle, siège # 2
M^{me} Pauline Joncas, siège # 3
M. Gaétan Bélanger, siège # 4
M. Jimmy Talon, siège #5
M^{me} Chantal Côté, siège # 6

2017-07-01

Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2017-07-02

Adoption des procès-verbaux

4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et des séances extraordinaires du 12 et du 26 juin 2017

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas, appuyé par le conseiller Pierre Martineau, et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2017 et des séances extraordinaires du 12 et du 26 juin 2017, après avoir été lus par chacun des conseillers, soient acceptés tels que rédigés.

2017-07-03

Ratification des comptes

5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau, appuyé par la conseillère Chantal Côté, et résolu à l'unanimité que le Conseil ratifie les comptes payés depuis la dernière réunion, du chèque numéro C1700241 au numéro C1700290 inclusivement, les paiements Accès D du numéro L1700067 au numéro L1700078, les dépôts directs du numéro P1700220 au numéro P1700262 pour la somme de 537 046,95 \$ et les salaires pour une somme de 61 690,43 \$ totalisant ainsi 598 737,38 \$.

6. Rapport des comités

Rapport du CCU
21 juin 2017

a) Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2017

M^{me} Chantal Côté fait un bref résumé de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2017.

7. Affaires nouvelles

2017-07-04

Contribution Marchands de bonheur

a) Demande de subvention, Marchands de bonheur

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Marchands de bonheur organise la 9^e édition du Festival Rétro;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par la conseillère Chantal Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS AYANT VOTÉS SUR CETTE RÉOLUTION

D'autoriser le versement d'une contribution de 225 \$ et le paiement de la publicité pour le napperon à l'organisation Marchands de bonheur dans le cadre de leur Festival Rétro annuel.

M^{me} Pauline Joncas s'abstient de voter sur cette résolution.

2017-07-05

Contribution Fabrique
réfection toiture de
l'église

b) Demande de contribution de la Fabrique pour la réfection de la toiture de l'église

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de St-Ignace a déposé en mars dernier une demande de contribution pour le projet de réfection de la toiture de l'église;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'octroyer une contribution de 1007 \$ à la Fabrique de St-Ignace pour la réfection de la toiture. Ce montant représente le coût du permis municipal.

2017-07-06

Demande de
contribution
Magny-Gym

c) Demande de contribution, Magny-Gym

CONSIDÉRANT QUE le Club Magny-Gym de Montmagny demande un remboursement de 10 % des coûts d'inscriptions pour les résidants de Cap-Saint-Ignace;

CONSIDÉRANT QUE trente-six gymnastes d'ici ont participé aux sessions d'hiver et printemps 2017;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par la conseillère Chantal Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS AYANT VOTÉ SUR CETTE RÉOLUTION

D'accorder une somme de 686,75 \$ au Club Magny-Gym pour le remboursement de 70 % de la différence des coûts payés par les résidants de Cap-Saint-Ignace.

M^{me} Pauline Joncas, conseillère, s'abstient de voter puisqu'elle a une enfant qui est gymnaste au Club Magny-Gym.

2017-07-07

Nomination Pauline
Joncas comité de
transition et concertation
OMH

d) Nomination d'une représentante de la Municipalité pour le comité de transition et de concertation (CTC) pour le regroupement des OMH

CONSIDÉRANT QU' un comité de transition et de concertation (CTC) a été formé pour le regroupement des OMH;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités touchées doivent nommer un(e) représentant(e) municipale;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Jimmy Talon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS AYANT VOTÉS SUR CETTE RÉSOLUTION

De nommer M^{me} Pauline Joncas, représentante de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace sur le comité de transition et de concertation (CTC) pour le regroupement des OMH de Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Berthier-sur-Mer et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

M^{me} Pauline Joncas s'abstient de voter sur cette résolution.

2017-07-08

8. Affaires commencées

Octroi du contrat travaux sur la rte du Souvenir et ch. Vincelotte

a) Octroi du contrat pour les travaux de construction sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte

CONSIDÉRANT QU' en juin 2017, la Municipalité lançait un appel d'offres pour la réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;

CONSIDÉRANT QU' une seule (1) soumission a été reçue dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU' après analyse, la soumission de Les Excavations Lafontaine inc. n'est pas conforme aux documents d'appel d'offres, notamment, le soumissionnaire ne peut réaliser les travaux dans l'échéancier soumis et, d'autre part, que le cautionnement n'est pas valide pour la période exigée;

CONSIDÉRANT par ailleurs que le prix soumis est beaucoup plus élevé que l'estimation obtenue par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS AYANT VOTÉS SUR CETTE RÉSOLUTION

QUE la Municipalité rejette la soumission de Les Excavations

Lafontaine inc. pour l'appel d'offres pour la réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte.
Que la directrice générale soit autorisée à procéder à un nouvel appel d'offres pour l'exécution de ces travaux selon deux options (option 1 : travaux réalisés en 2017 et 2018 et option 2 : travaux réalisés en 2018).

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au soumissionnaire ayant déposé une soumission dans le cadre du présent appel d'offres.

M^{me} Chantal Côté, conseillère, s'abstient de voter sur cette résolution en raison de son travail.

2017-07-09

Politique salariale des employés-cadres

c) Politique salariale des employés-cadres

CONSIDÉRANT QUE l'entente avec les employés-cadres venait à échéance le 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'échelle salariale a été revue en fonction d'un même nombre d'échelons que le personnel syndiqué;

CONSIDÉRANT QUE suite à des discussions, les employés-cadres et le comité des ressources humaines ont conclu d'une entente le 20 juin dernier;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le Conseil accepte la politique salariale des employés-cadres qui a été présentée par le comité des ressources humaines le 26 juin 2017. Cette dernière est valide du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Le Conseil autorise les membres du comité des ressources humaines à signer l'entente avec les employés-cadres. L'échelle salariale s'appliquant à M. Denis Mercier, responsable de l'hygiène du milieu, sera effective à compter du 2 juillet 2017.

2017-07-10

Augmentation salariale de la directrice générale année 2017

d) Augmentation salariale de la directrice générale pour l'année 2017

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a un contrat de travail et que le contenu relatif au salaire doit être revu annuellement;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines et la directrice générale se sont entendus sur une augmentation salariale pour 2017 et l'ajout d'une clause au contrat de travail;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a accepté cette recommandation du comité des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer à la directrice générale pour l'année 2017 une augmentation salariale de 4 %. Cette augmentation est rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

2017-07-11

Engagement préposée
îlots fleuris et
bloc sanitaire

e) **Ratification de l'engagement de la préposée aux îlots fleuris et au bloc sanitaire**

CONSIDÉRANT QUE deux candidatures ont été reçues pour le poste de proposé(e) aux îlots fleuris et au bloc sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'évaluation des candidatures;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jimmy Talon

Appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De ratifier l'engagement de M^{me} Françoise Desruisseaux à titre de préposée aux îlots fleuris et au bloc sanitaire.

La directrice générale n'a pas fait partie du comité de sélection puisque M^{me} Desruisseaux est la mère de cette dernière.

8. Informations générales

M^{me} la mairesse informe les gens de différents dossiers.

9. Période de questions générales

M^{me} la mairesse répond aux questions des gens de la salle.

2017-07-12

Levée de la
séance

10. Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que la séance soit levée à 20 h 28.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse